



**Municipalité Régionale de Comté  
du Haut-Saint-Laurent**

10, rue King, bureau 400, Huntingdon (Québec) J0S 1H0  
Tél. (450) 264-5411 • Fax: (450) 264-6885  
Courriel: mrchsl@mrchsl.com

Huntingdon, le 27 août 2008

Examen stratégique de la Société  
Canadienne des postes  
330, rue Sparks (HCCR)  
Ottawa (Ontario)  
K1A ON5

**Objet : Opposition à la déréglementation de Postes Canada**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint copie certifiée conforme de la résolution numéro 5476-08-08, adoptée par le conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent lors de sa séance du 13 août 2008, relativement à son opposition à la déréglementation de Postes Canada.

Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt que vous porterez à la présente.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

François Landreville  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

/cb

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent, session ordinaire tenue le 13 août 2008 et présidée par monsieur Alain Castagner, préfet.

Les conseillers suivants sont présents:

Mme Jean Armstrong, maire du canton de Dundee  
M. Gilles Bigras, maire de la municipalité de Saint-Chrysostome  
M. Albert Billette, maire de la paroisse de Très-Saint-Sacrement  
Mme Suzanne Yelle Blair, maire de la municipalité de Franklin  
M. Jean-Claude Chantigny, maire de la paroisse de Sainte-Barbe  
M. Normand Crête, maire du canton de Hinchinbrooke  
M. Denis Henderson, maire du canton de Havelock  
M. Denis Loiselle, maire du village de Howick  
M. Pierre Poirier, maire du canton de Godmanchester  
M. Claude Racine, conseiller de la Ville de Huntingdon  
M. Jean-Pierre Proulx, maire du canton d'Elgin  
M. François Landreville, directeur général / secrétaire-trésorier

Est absent : M. John McCaig, maire de la municipalité d'Ormstown

**PRÉSENTATION DES REPRÉSENTANTS DE POSTES CANADA, M. DANIEL MATHIEU ET M. ALAIN DUGUAY, EN REGARD AUX MODIFICATIONS DU SERVICE DES POSTES**

Messieurs Mathieu et Duguay expliquent les modifications aux services et demandent que le Conseil des maires adopte une résolution d'appui afin que le gouvernement informe la population de ces changements.

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

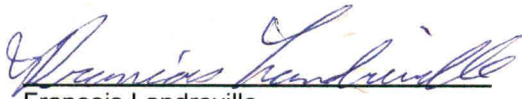
5476-08-08 Il est proposé par Jean-Pierre Proulx  
Appuyé par Denis Loiselle et résolu unanimement

Que le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 27 août 2008

  
François Landreville  
Directeur général et secrétaire-trésorier